



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28896>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **26-28896**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-91092

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de la Guadeloupe

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22971001700018

Ville : Basse-Terre

Code postal : 97100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 971

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS DU DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Code CPV principal - Descripteur principal : 80522000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : PRESTATIONS DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS DU DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Critères d'attribution : Valeur technique : 50 % Prix : 40% Performance environnementale : 10 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

MARCHE N° 2025A007N013 TITULAIRE : DRAC SARL - IFACOM FORMATION Le titulaire est une PME :

Oui Nombres d'offres reçues: 1 Date d'attribution : 05/12/2025 INSTANCE CHARGÉE DES

PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de LA GUADELOUPE 34 chemin des Bougainvilliers

- Cité Guillard - 97100 BASSE TERRE Téléphone : 0590 38 49 00 - Télécopie : 0590 81 96 70 Courrier

électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr Adresse Internet (URL): <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2026